

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 24 septembre 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

### COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE CAMPING-CAR

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

#### **Titulaire absent excusé :**

Frédéric NOURRIGEON.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240930-C\_\_11\_09\_2024-DE



C- 11-09-2024

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

#### **COOPERATIONS ET STRATEGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE CAMPING-CAR**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 7 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 ;

Vu la délibération du 25 juin 2024 de la Commune de Prahecq sollicitant le PACT de 3<sup>ème</sup> génération pour l'aménagement d'une aire de camping-car ;

La Commune de Prahecq a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 17 853 € au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 pour l'aménagement d'une aire de camping-car.

Le coût total prévisionnel de l'opération est de 54 100 € HT.

La Commune de Prahecq dispose d'espaces sur son domaine public affectés à l'accueil de camping-car. Aujourd'hui, le terrain est vierge : les places ne sont pas délimitées, il n'y a pas de système de contrôle des entrées et sorties, les consommations des fluides ne sont pas opérées et le nombre de bornes d'eau et d'électricité ne sont pas suffisants.

La commune souhaite aménager cette aire de camping-car en procédant aux installations suivantes :

- Pose d'équipements de contrôle d'accès,
- Mise en place d'un automate de paiement,
- Définition des places précises,
- Contrôle de consommations des fluides
- Création de bornes d'électricité et d'eau pour chaque usager de l'aire.

Ce projet répond à l'axe 1 portant sur le soutien aux cœurs de ville et cœurs de bourgs du règlement du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 17 853 € au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 à la Commune de Prahecq ;

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 3<sup>ème</sup> génération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sophie BOUTRIT**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**